



SADER COLLE PLASTIQUE SOUPLE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : SADER COLLE PLASTIQUE SOUPLE
Code : 020752
Type de produit : Liquide.
Utilisation de la substance/préparation : Adhésif.
Producteur : BOSTIK SA
 LA DEFENSE 6
 16/32 Rue Henri Regnault
 92902 PARIS LA DEFENSE Cedex
 FRANCE
N° de Téléphone. : + 33 (0) 1 47 96 94 65
N° de fax : + 33 (0) 1 47 96 96 90
Adresse email de la personne responsable pour cette FDS : sds.box-fr@bostik.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence ORFILA : + 33 (0) 1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit est classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification : F; R11
 Xi; R36
 R66, R67
Dangers physiques ou chimiques : Facilement inflammable.

Dangers pour la santé humaine : Irritant pour les yeux. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/préparation : Préparation
Nature du produit : Adhésif.

Nom des composants	Numéro CAS	%	Numéro CE	Classification
acétone	67-64-1	> 50	200-662-2	F; R11 [1] [2] Xi; R36 R66, R67
acétate d'éthyle	141-78-6	20 - 50	205-500-4	F; R11 [1] [2] Xi; R36 R66, R67
Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus				

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement

[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours

- | | |
|----------------------------------|---|
| Inhalation | : Transporter la personne incommodée à l'air frais. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. En cas de perte de conscience, placer la personne en position latérale de sécurité et consulter un médecin. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. |
| Ingestion | : Rincez la bouche avec de l'eau. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |
| Contact avec la peau | : Laver avec de l'eau et du savon. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. En cas d'affections ou de symptômes, évitez d'exposer plus longtemps. Consulter un médecin si des symptômes se développent. |
| Contact avec les yeux | : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Consulter un médecin. Consulter immédiatement un médecin. |
| Protection des sauveteurs | : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. |
| Note au médecin traitant | : Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. |

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

- | | |
|--|---|
| Utilisables | : Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO ₂ , de l'eau pulvérisée ou de la mousse. |
| Non utilisables | : Ne pas utiliser de jet d'eau. |
| Risques particuliers liés à l'exposition au produit | : En cas d'incendie ou de surchauffe, la pression augmente, entraînant un risque éventuel d'éclatement ou d'explosion du conteneur. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. |
| Risque lié aux produits de décomposition thermique | : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
Poussière et fumées |
| Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie | : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- | | |
|--|---|
| Précautions individuelles | : NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). |
| Précautions relatives à l'environnement | : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. |
- Méthodes de nettoyage**

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Petit déversement accidentel** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Absorber avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
- Grand déversement accidentel** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés. Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu et l'absorbant dans un contenant de récupération approprié. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en reliant électriquement les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Ne pas réutiliser le conteneur de ce produit.
- Stockage** : Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Stocker entre les températures suivantes:
- Stocker entre les températures suivantes: °C et °C

Matériaux d'emballage

- Recommandé** : Utiliser le récipient d'origine.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom des composants

acétone

Limites d'exposition professionnelle

INRS (France, 6/2006). Notes: valeurs limites réglementaires indicatives

VME: 1210 mg/m³ 8 heure(s).

VME: 500 ppm 8 heure(s).

acétate d'éthyle

INRS (France, 6/2006). Notes: valeurs limites indicatives

VME: 1400 mg/m³ 8 heure(s).

VME: 400 ppm 8 heure(s).

Procédures de surveillance recommandées

- : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires.

Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

- : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser le système de ventilation par aspiration locale ou manipuler dans une enceinte ventilée. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- Mesures d'hygiène** : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Protection respiratoire** : Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
- Protection des mains** : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.
- Protection des yeux** : Porter des lunettes, un écran facial ou toute autre protection intégrale du visage en cas de risque d'exposition directe aux aérosols ou aux éclaboussures, ou en cas de manipulation de la matière chaude.
- Protection de la peau** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

Aspect

- État physique** : Liquide. [Liquide visqueux.]
- Couleur** : Incolore.
- Odeur** : Cétone.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- Point d'ébullition** : 56°C (132,8°F)
- Point d'éclair** : Coupe fermée: -17°C (1,4°F)
- Limites d'explosivité** : Seuil minimal: 1,2%
Seuil maximal: 13%
- Pression de vapeur** : <110 kPa (<825 mm Hg)
- Masse volumique** : 0,89 g/cm³ [23°C (73,4°F)]
- Solubilité** : Facilement soluble dans les substances suivantes: acétone.
Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité** : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
- Conditions à éviter** : Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Garder loin de la chaleur ou de la lumière directe du soleil.
- Matières à éviter** : Très réactif ou incompatible avec les matières suivantes :
matières comburantes
- Produits de décomposition dangereux** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets aigus potentiels sur la santé

- Inhalation** : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec la peau** : Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.
- Contact avec les yeux** : Irritant pour les yeux.

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
--------------------------	----------	---------	--------	------------

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

acétone	DL50 Intra-veineux	Rat	5500 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	5800 mg/kg	-
	Dlmin Cutané	Lapin	20 mL/kg	-
	Dlmin Intra-péritonéal	Rat	500 mg/kg	-
	TDLo Orale	Rat	5 mL/kg	-
acétate d'éthyle	DL50 Cutané	Lapin	>20 mL/kg	-
	DL50 Orale	Rat	5620 mg/kg	-
	Dlmin Sub-cutané	Rat	5 g/kg	-

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé**Toxicité chronique**

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Sensibilisant

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Effets chroniques : Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation, des gerçures et/ou une dermatite.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
nausées ou vomissements
migraine
sommolence/fatigue
étourdissements/vertiges

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
sécheresse
gerçure

Yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
larmolement
rougeur

Organes cibles : Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : reins, foie, les voies respiratoires supérieures, peau, système nerveux central (SNC), oeil, cristallin ou cornée.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets sur l'environnement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit/composant	Test	Résultat	Espèces	Exposition
acétone	-	Aiguë CE50 23,5 à 23,9 g/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna	48 heures
	-	Aiguë CL50 6900 mg/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna	48 heures
	-	Aiguë CL50 5,54 à 6,33 ml/L Eau douce	Poisson - Rainbow trout, donaldson trout - Oncorhynchus mykiss	96 heures
	-	Aiguë CL50 8800000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia pulex	48 heures
	-	Aiguë CL50 8300000 ug/L Eau douce	Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus	96 heures
	-	Aiguë CL50 8120000 à 8760000 ug/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas	96 heures
	-	Aiguë CL50 8098000 à 8640000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Ceriodaphnia dubia	48 heures
	-	Aiguë CL50 7810000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia cucullata	48 heures
	-	Aiguë CL50 7550000 ug/L Eau douce	Crustacés - Aquatic sowbug - Asellus aquaticus	48 heures
	-	Aiguë CL50 7460000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia cucullata	48 heures
	-	Aiguë CL50 7280000 à 7880000 ug/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas	96 heures
	-	Aiguë CL50 6210000 à 7030000 ug/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas	96 heures
	-	Aiguë CL50 >100000 ug/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas	96 heures
	-	Aiguë CL50 10000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna	48 heures
	-	Aiguë CL50 9218000 à 14400000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna	48 heures
	-	Aiguë CL50 11000000 à 11300000 ug/L Eau de mer	Poisson - Bleak - Alburnus alburnus	96 heures
	-	Aiguë CL50 10700000 ug/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas	96 heures
	-	Aiguë CL50 9100000 à 9482000 ug/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas	96 heures
	-	Aiguë CL50 39000 à 53000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna	48 heures
	-	Chronique NOEC 16,2 g/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna	48 heures
acétate d'éthyle	-	Aiguë CL50 1600000 ug/L Eau douce	Crustacés - Aquatic sowbug - Asellus aquaticus	48 heures
	-	Aiguë CL50 819000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna	48 heures
	-	Aiguë CL50 786000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna	48 heures
	-	Aiguë CL50 778000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna	48 heures
	-	Aiguë CL50 698000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna	48 heures
	-	Aiguë CL50 660000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna	48 heures
	-	Aiguë CL50 560000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna	48 heures

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

-	Eau douce Aiguë CL50 484000 à 602000 ug/L Eau douce	Daphnia magna Poisson - Rainbow trout,donaldson trout - Oncorhynchus mykiss	96 heures
-	Aiguë CL50 425300 à 500000 ug/L Eau douce	Poisson - Rainbow trout,donaldson trout - Oncorhynchus mykiss	96 heures
-	Aiguë CL50 295000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia pulex	48 heures
-	Aiguë CL50 230000 à 250000 ug/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas	96 heures
-	Aiguë CL50 230000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia pulex	48 heures
-	Aiguë CL50 212500 à 225420 ug/L Eau douce	Poisson - Indian catfish - Heteropneustes fossilis	96 heures
-	Aiguë CL50 175000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia cucullata	48 heures
-	Aiguë CL50 154000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia cucullata	48 heures

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Biodégradabilité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination des déchets : Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Déchets Dangereux : Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchets dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation internationale du transport

Informations réglementaires	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	1133	ADHÉSIFS contenant un liquide inflammable	3	III		Numéro d'identification du danger 33 Quantité limitée LQ7 Disposition spéciale : 640H
Classe ADNR	1133	ADHÉSIFS contenant un liquide inflammable	3	III		-
Classe IMDG	1133	ADHESIVES, containing flammable liquid	3	III		Emergency schedules (EmS) F-E, S-D

Date d'édition/Date de révision : 21/12/2009.

Page 7 de 9

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classe IATA	1133	ADHESIVES, containing flammable liquid	3	III		Passenger and Cargo Aircraft Quantity limitation: 60 L Cargo Aircraft Only Quantity limitation: 220 L
-------------	------	--	---	-----	---	---

GE* : Groupe d'emballage

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlementations de l'Union Européenne

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

Symbole(s) de danger :



Facilement inflammable, Irritant

Phrases de risque :

R11- Facilement inflammable.
R36- Irritant pour les yeux.
R66- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Conseils de prudence :

S9- Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S25- Éviter le contact avec les yeux.
S33- Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
S51- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Utilisation du produit :

Applications industrielles.

Inventaire d'Europe :

Inventaire d'Europe: Indéterminé.

Code de la Sécurité
Sociale, Art. L 461-1 à L
461-7

acétone
acétate d'éthyle

RG 84
84

Surveillance médicale
renforcée

: Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné

16. AUTRES DONNÉES

Texte complet des phrases
R citées dans les sections 2
et 3 - France

: R11- Facilement inflammable.
R36- Irritant pour les yeux.
R66- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Référence du texte complet
des classifications se
trouvant dans les Sections 2
et 3 - France

: F - Facilement inflammable
Xi - Irritant

Historique

Date d'impression :

21/12/2009.

Date d'édition/Date de révision :

21/12/2009.

Date de la précédente édition :

Aucune validation antérieure.

Version :

1

Élaborée par :

Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

16. AUTRES DONNÉES

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.